



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 avril 2000**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 18 Avril 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 4 Mai 2000

**Vente d'une parcelle de terrain dans le lotissement d'activités  
économiques des ORS pour l'implantation de la Société Electro Comptoir  
de l'Ouest**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Gérard GAUDUCHON,  
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles  
FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel  
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève  
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme  
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M.  
Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN,  
M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert  
PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Alain BAUDIN donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.  
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.

**Excusés :**

***Conseillers :***

M. Frédéric ROUILLE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M.  
Jacques VANDIER

DELIBERATION D200236

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 avril 2000**

**Développement Economique**

**Vente d'une parcelle de terrain dans le lotissement d'activités  
économiques des ORS pour l'implantation de la Société Electro  
Comptoir de l'Ouest**

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La société ECO installée dans ses propres bâtiments rue Turgot à NIORT modifie le mode d'approvisionnement et de distribution de ses produits et services. Ses besoins en surface de stockage étant moindre, elle souhaite transférer son activité et les 25 salariés qu'elle emploie dans un bâtiment de 2 000 m<sup>2</sup> dans le lotissement d'activités économiques des ORS.

La Société Immobilière d'Investissement Parisienne, 25, rue Clichy 75003 PARIS, société foncière du groupe REXEL dont fait partie ECO, est chargée de la réalisation de l'opération.

Il est proposé de lui céder une parcelle de terrain de 6 000 m<sup>2</sup> environ rue du Vigneau de SOUCHE dans le lotissement d'activités économiques des ORS afin d'y édifier le nouveau bâtiment destiné à ECO.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- céder à la société SIIP une parcelle de terrain de 6 000 m<sup>2</sup> environ ;
- vu l'avis des Domaines, de fixer le prix de vente du terrain à 40 F H.T. le m<sup>2</sup>, prix payable à la signature de l'acte authentique et auquel il conviendra d'ajouter la T.V.A. au taux en vigueur ;
- préciser que les frais de géomètre, de notaire et de raccordement aux différents réseaux seront à la charge de l'acquéreur ;
- autoriser Monsieur le Maire à signer les documents à intervenir ;
- d'affecter la recette résultant de la vente au budget principal de la Ville de NIORT.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

[Ordre du jour](#)